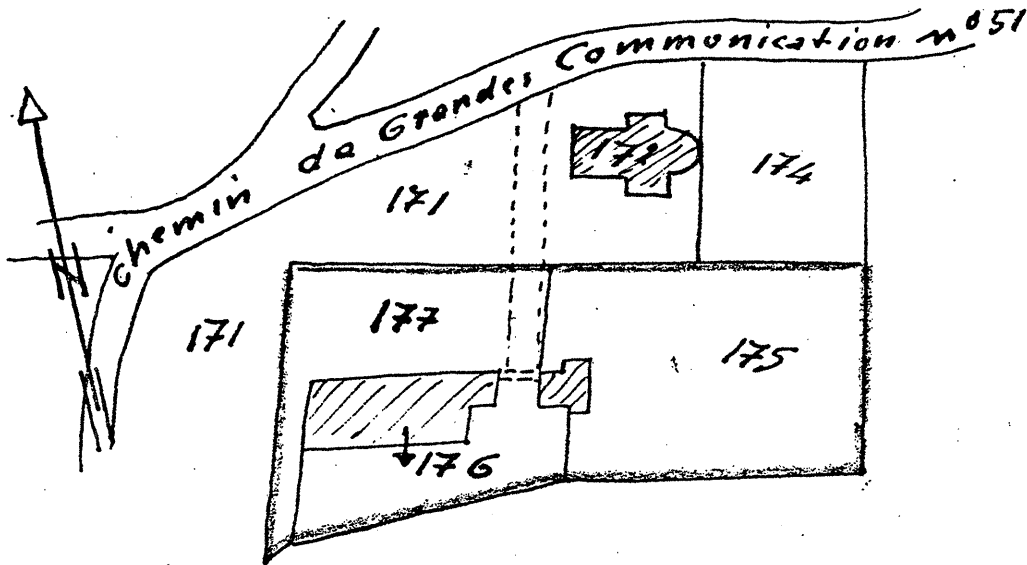


commune de St^e Gemme
- Section A -



- Chateau de St^e Gemme

MINISTRE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

Etat Français

1 OCTO 1943

Chantier Intellectuel I424
Notification

GORSSE

Sainte-Gemme

Restes du Manoir

405-Ge-50

Par arrêté en date du 3 Septembre 1943
M. le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education
Nationale a inscrit sur l'inventaire des sites dont
la conservation présente un intérêt général les
restes du Manoir de Sainte-Gemme (Gers) et leurs
abords comprenant les parcelles cadastrales n°
175 à 177 section A appartenant à M. de Gausse à
Sainte-Gemme (Gers).

Monsieur de GORSSE - Inspecteur Régional du chantier Intellectuel I424